

**DÉCISION SUR LE RAPPORT DU MÉCANISME
AFRICAIN D'ÉVALUATION PAR LES PAIRS (MAEP)**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** du rapport du vingt-septième (27^e) Sommet du Forum des chefs d'État et de gouvernement du Mécanisme africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), tenu le 27 janvier 2018;
2. **FÉLICITE** S.E. M. Idriss Déby Itno Président de la République du Tchad pour son élection en tant que nouveau Président du Forum du MAEP, et **REND HOMMAGE** à S.E. Monsieur UHuru Kenyatta, Président du Kenya qui a montré toutes ses qualités de dirigeant exceptionnel du Mécanisme, en revitalisant notamment ce dernier au cours de son mandat à la Présidence du Forum du MAEP;
3. **RAPPELLE** la Décision Assembly/ AU / Dec.527 (XXIII) adoptée par la vingt-troisième (23^e) session ordinaire de la Conférence de l'Union Africaine sur l'intégration du MAEP dans les structures de l'Union Africaine, tenue à Malabo (Guinée Équatoriale), en juin 2014 ;
4. **PREND ACTE** des progrès accomplis dans le processus de mise en œuvre de la décision sur l'intégration et les mesures prises par le Président de la Commission et le Secrétariat du MAEP pour accélérer ce processus;
5. **RAPPELLE EN OUTRE** la Décision Assembly/AU/Dec.631 (XXVIII), adoptée par la vingt-huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur la revitalisation du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, tenue à Addis Abeba (Éthiopie) en janvier 2017;
6. **RÉAFFIRME** que le MAEP demeure le premier instrument de bonne gouvernance strictement africain conçu en 2003 et auquel se sont joint volontairement trente-sept (37) États membres représentant 67% des États membres de l'UA, dont plus de la moitié, à savoir vingt et un (21) ont fait l'objet d'une évaluation par les pairs;
7. **PREND NOTE** des rapports d'évaluation par les pairs du Soudan, du Libéria et de l'Ouganda, ainsi que du rapport intérimaire de la Sierra Leone; et **FÉLICITE** les quatre (4) États membres ainsi que le Panel des éminentes personnalités qui ont mené les travaux d'évaluation;
8. **FÉLICITE EN OUTRE** le Président-directeur général du Secrétariat du MAEP pour son rapport détaillé sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du mandat élargi du MAEP découlant des réformes institutionnelles menées par S.E. le Président Paul Kagamé et de la Décision de la Conférence sur la revitalisation du MAEP;

9. **SE FÉLICITE** des mesures prises afin de positionner le MAEP en tant qu'outil d'alerte précoce pour la prévention des conflits sur le continent, dans un contexte d'harmonie et de synergie entre le MAEP, l'Architecture africaine de paix et de sécurité et l'Architecture de gouvernance africaine;
10. **EXPRIME SA RECONNAISSANCE** au Panel des éminentes personnalités pour sa résilience et son engagement à l'égard du processus;
11. **DEMANDE INSTAMMENT** aux États membres qui ne l'ont pas encore fait d'adhérer au MAEP, et à ceux qui l'ont fait de s'acquitter de leurs contributions annuelles;
12. **FÉLICITE** la Gambie et les Comores pour leur adhésion en tant que nouveaux membres du MAEP et encourage les autres États membres à imiter ce bon exemple ;
13. **ADOpte** la Déclaration de la Conférence sur le quinzième (15^e) Anniversaire du MAEP et **DEMANDE** à la Commission de l'UA de collaborer avec le MAEP pour célébrer cet événement tout au long de l'année.